

SKOS CSIAS COSAS

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe

Conférence suisse des institutions d'action sociale

Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale

Conferenza svizra da l'agid social

Une cordiale bienvenue à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CSIAS

11 juin 2026, Kloten ZH

Ouverture de l'Assemblée

Mirjam Ballmer

Vice-présidente de la CSIAS

Mots de bienvenue de la ville de Kloten

Kurt Hottinger

Conseiller municipal et maire désigné de Kloten

Conseiller municipal de Kloten

Personnes âgées, affaires sociales et
transformation numérique

...à partir du 1er juillet 2026,
maire

Bienvenue à Kloten



Faits et chiffres 2025

ZRH

+ 4,8 % de passagers (32,6 millions)

+ 3,5 % de mouvements d'avions (270 116)

- 13,5 % de décollages après 23 h

- 22,2 % d'atterrissages après 23h00



Foodhall | Centre commercial de l'aéroport | Quai A





EHC Kloten de retour en Ligue nationale depuis 2022

165 728 billets vendus la saison dernière

Détendez-vous dans la nature...



Faits et chiffres 2025

Ville de Kloten

- 22 557 habitants (+230)
- 123 nationalités (-1)
- 38,9 % de population étrangère (+1,3 %)
- 625 bénéficiaires de l'aide sociale (-11 %)
- 284 permis de construire (+13 %)
- 2 091 élèves (-1 %)
- 132 naturalisations (-6,4 %)

Kloten... une ville unique sur le plan social

- La direction du département E+S englobe les affaires sociales, la sécurité et la population ; ainsi, le chef de la police, la responsable des services sociaux, le contrôleur des habitants, la responsable des prestations complémentaires, la responsable de l'asile et le maire se connaissent très bien
- La chargée de l'intégration organise chaque année une fête de la rencontre avec des spécialités culinaires de toutes les nations, rend visite aux familles en compagnie de médiatrices culturelles et propose des offres d'intégration, des premiers entretiens, des cours d'allemand et bien plus encore
- L'accompagnement précoce est assuré, entre autres, par le groupe préscolaire d'allemand, où les enfants de 3 à 4 ans se retrouvent deux matins par semaine pour apprendre l'allemand, découvrir notre culture et permettre aux mères de créer des liens entre elles.



Kloten... curieux...

40 000 emplois contre 23 000 habitants

3 gares, tramway et bus : le plus grand nombre d'usagers des transports publics ZH

Tous les 5 ans, 50 % de la population de Kloten change de lieu de résidence

L'office des poursuites de Kloten a dû mettre un avion aux enchères

Le service des pompes funèbres est compétent pour les décès survenus à bord des vols internationaux atterrissant à ZRH



Kloten... visionnaire... dès 1916



- L'aide aux pauvres de Kloten (aujourd'hui Commission sociale et Service social) a versé pour la première fois en 1916 une cotisation annuelle de 3,13 CHF à la Conférence cantonale d'aide aux pauvres (aujourd'hui SoKo ZH)
- Une cotisation de 5,15 CHF a été versée pour la première fois à la Conférence suisse des services d'aide aux pauvres (aujourd'hui CSIAS) en 1940. Dès juin 1932, l'administrateur de l'aide aux pauvres de Kloten, Meier (prédécesseur de Daniel Knöpfli), avait participé à une conférence. Extrait manuscrit du procès-verbal : « L'administrateur Meier rend compte de la Conférence suisse des assistants sociaux à laquelle il a assisté le 29 juin 1932 à Zurich. Il regrette que davantage de membres de l'assistance sociale n'aient pas pu y participer. »

... Mai 1948 in Sarnen in Abänderung von ...
... seit dem Jahre 1911 unverändert gebliebenen geringen Jahres-
beiträge der der Konferenz angehörenden gesetzlichen Behörden
nach folgender Skala erhöht:

Bis	5'000	Einwohner	Fr. 5.-
		"	" 10.-
5'000 - 10'000		"	" 15.-
10'000 - 20'000		"	" 20.-
20'000 - 50'000		"	" 50.-
50'000 - 100'000		"	"100.-
über 100'000		"	

Einfachheitshalber ersuchen wir Sie, Ihren nach obiger Skala berechneten Jahresbeitrag pro 1949 unter Benützung des beiliegenden Einzahlungsscheines bis Ende Februar 1949 auf unser Postcheckkonto VIII/40.829 einzuzahlen. Sollten Sie bei dieser "Selbsttaxation" ein Mehreres tun, wären wir dafür von Herzen dankbar. Die Konferenz benötigt vermehrte Mittel, wenn sie ihre Aufgabe erfüllen soll.

... Walter Meier ...
... in Zürich. ...
... Platz an ...



Merci beaucoup
de votre
attention



Affaires statutaires

Affaires statutaires

1. Élection des scrutateurs/scrutatrices
2. Procès-verbal de l'AG du 12 juin 2025
3. Rapport annuel et comptes annuels 2025, décharge du comité
4. Budget 2026
5. Perspectives : projets et activités en cours 2026/2027
6. Élections complémentaires au comité
7. Varia

3. Comptes annuels 2025

Rapport annuel 2025

En 2025 à nouveau, la CSIAS a joué un rôle in-dispensable comme partenaire politique



Il est réjouissant de constater qu'en 2025, le taux d'aide sociale en Suisse est resté bas. Cela tient en premier lieu au marché du travail, qui continue de dépendre tant de la main-d'œuvre qualifiée que de la main-d'œuvre non qualifiée. Mais les services sociaux, qui ont manifestement fait du bon travail pour concilier l'offre et la demande, ont également contribué à cette situation. [Lire plus ...](#)

Nos priorités 2025



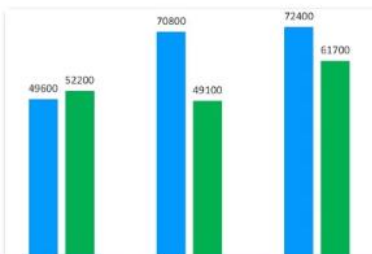
Rapport du secrétaire général



Enfants et jeunes adultes à l'aide sociale



La revue spécialisée de la CSIAS



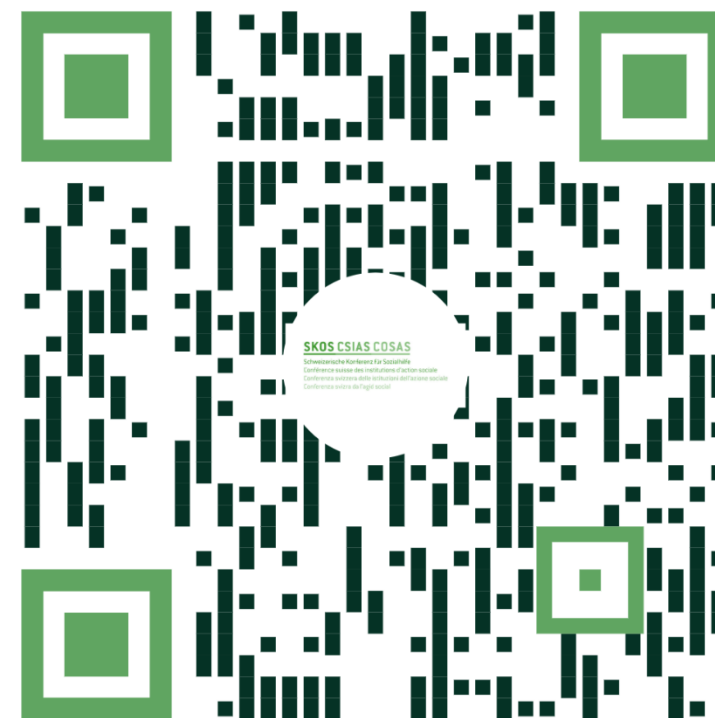
Chiffres et faits



Secrétariat général & commissions



Perspectives 2026



Proposition : Approbation du rapport annuel 2025

3. Comptes annuels 2025

Résultat : déficit de CHF 3 257

- Recettes : CHF 85 000 au-dessus du budget
- Dépenses : CHF 35 000 au-dessus du budget

Proposition : Approbation des comptes annuels 2025

3. Décharge au comité de la CSIAS

Base : rapport de vérification de la société Balmer-Etienne AG
Berne

cf. rapport annuel 2025

Proposition : Octroi de la décharge au comité

4. Budget 2026

Le budget de 2026 prévoit un déficit de 72 300 francs. Ce déficit peut être couvert par les bénéfices réalisés entre 2021 et 2024. La situation financière de la CSIAS reste stable.

La principale différence entre les comptes de l'année 2025, qui étaient presque équilibrés, et le budget de l'année 2026, qui est déficitaire, résulte des frais de personnel. Cette situation s'explique par la recherche d'un successeur au secrétaire général ainsi que par l'augmentation des effectifs. En outre, en janvier 2026, il a fallu réimprimer les classeurs des normes CSIAS, à la suite de l'entrée en vigueur de la deuxième étape de la révision des normes.

Proposition : Prendre connaissance du budget 2026

5. Activités du premier semestre 2026

- **Révision des normes** : étape intermédiaire avec supplément pour les enfants approuvée par la CDAS.
- **Nouveaux documents de base** : « Dessaisissement et imputation de la fortune », « Les seniors à l'aide sociale », « Régionalisation et professionnalisation », « Bonnes pratiques pour les services sociaux ».
- **Nouvelles notices** : « Instruments de travail de l'aide sociale : collaboration, obligations et sanctions ».

5. Perspectives concernant les projets et les activités pour 2026/2027

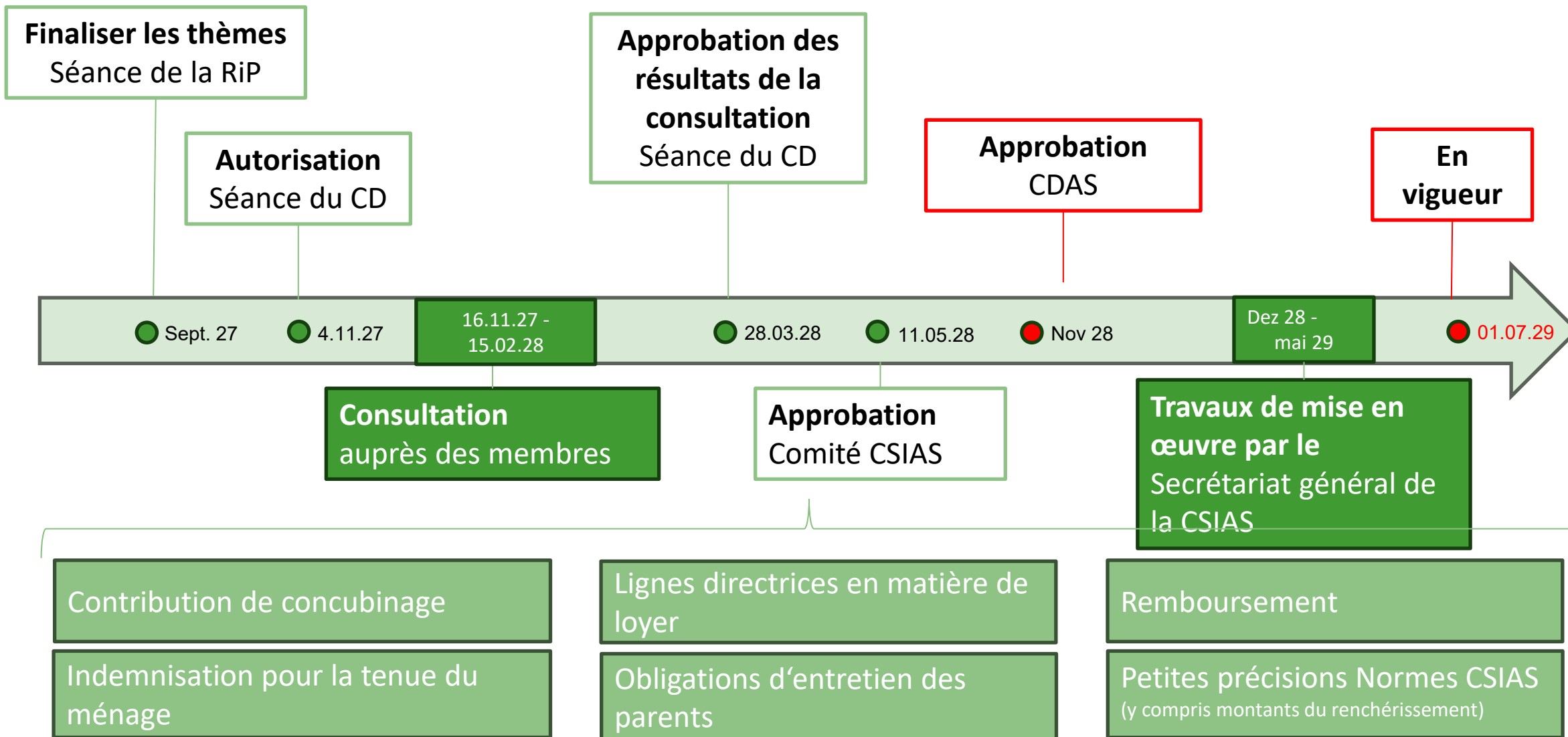
Prolongation de la stratégie 2025 avec 4 axes prioritaires

- **Formation** : poursuite de l'offensive en matière de formation continue et extension à l'ensemble des personnes en situation de pauvreté.
- **Santé** : améliorer les interfaces entre la formation, l'aide sociale et l'AI, empêcher le transfert des personnes en mauvaise santé vers l'aide sociale. Améliorer la promotion de la santé et la prévention dans le cadre de l'aide sociale ainsi que la collaboration avec les prestataires du secteur de la santé. Thème abordé lors de la Journée nationale de Bienne, de l'assemblée générale et dans la revue spécialisée.
- **Logement** : nouvelle boîte à outils pour déterminer les limites de loyer : mandat confié à la FHNW – publication à l'automne 2026.
- **Réduction des charges administratives au sein de l'aide sociale** : publication d'un nouveau document de base sur le sujet.

5. Perspectives concernant les projets et les activités pour 2026/2027

- **Intégration sociale et professionnelle des personnes à faible employabilité** : engagement en faveur d'une offre accrue en matière d'intégration professionnelle et sociale pour les personnes à capacité de travail partielle dans le cadre de la CII.
- **Intégration des réfugiés** : développement du forum de conseil et de la rubrique Questions & Réponses sur le statut S, compte tenu de l'augmentation significative du nombre de personnes issues du domaine de l'asile bénéficiant de l'aide sociale économique. Engagement en faveur des objectifs de l'agenda d'intégration.
- **Aide personnelle** : publication du rapport de la ZHAW « Le potentiel de l'aide personnelle dans le domaine de l'aide sociale ». Travaux de suivi dans le cadre d'entretiens avec des groupes cibles.
- **Assurance accidents et aide sociale** : la CSIAS recherche, en collaboration avec la SUVA, une solution plus simple et plus claire.

3^e étape - Révision des normes CSIAS



6. Élections complémentaires au comité

Nouveaux membres

Cantons

- Raphael Brüscheiler, Co-responsable, Office cantonal des affaires sociales d'Obwald
- Nadine Zimmermann, Directrice du département de l'aide sociale publique, Office cantonal des affaires sociales de Zurich

Villes, communes, régions

- Ralph Scherrer, Responsable du secteur social et société Rorschach, Représentant de la Conférence saint-galloise de l'aide sociale KOS

Organisations privées

- Valérie Grüter, directrice générale, Secours suisse d'hiver

Avec voix consultative

- Sarah Mariéthoz-Fontaine, Secrétaire générale, Artias

Proposition: Les candidates et candidats proposés sont élus au sein du comité

SKOS CSIAS COSAS

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe

Conférence suisse des institutions d'action sociale

Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale

Conferenza svizra da l'agid social

Pause 10h30 – 11h00



Introduction à la thématique

La révision de l'assurance invalidité et son impact sur l'aide sociale

**Andrea Beeler et Salomon Bennour,
Secteur études CSIAS**

Les lignes directrices de la prochaine réforme de l'AI

Florian Steinbacher, vice-directeur de l'OFAS, responsable du domaine « Assurance-invalidité »



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Réforme d'intégration: lignes directrices

CSIAS-Assemblée générale du 11 juin 2026

Florian Steinbacher, Vice-directeur de l'OFAS, responsable du domaine Assurance-invalidité



Situation actuelle de l'Assurance-invalidité

- 6.11.2024 : Publication des perspectives financières de l'AI
- 20.6.2025 : Le Conseil fédéral pose les bases d'une nouvelle révision de l'AI et mandate le DFI pour l'examen de celles-ci
 - des mesures permettant de renforcer l'intégration sur le marché du travail
 - la mise en place d'un financement additionnel et les possibilités de désendettement de l'AI
- 11.2.2026 : Le Conseil fédéral adopte les lignes directrices de la Réforme d'intégration en vue de mettre en consultation cette nouvelle révision d'ici fin 2026.



Lignes directrices de la Réforme d'intégration adoptées par le Conseil fédéral (I)

- Mesures visant à renforcer l'intégration professionnelle dans le but de réduire le nombre de nouvelles rentes et de favoriser la sortie de l'assurance
- Mesures visant à optimiser les prestations et à développer le système de l'AI
- Mesures destinées à stabiliser et à assainir les finances de l'AI



Lignes directrices de la Réforme d'intégration adoptées par le Conseil fédéral (II)

Mesures visant à renforcer l'intégration professionnelle dans le but de réduire le nombre de nouvelles rentes et de favoriser la sortie de l'assurance

- Renforcer la gestion des dossiers par transfert des dispositions réglementaires au niveau de la loi
- Amélioration de l'accès à la formation initiale et continue
- Renforcer l'intégration professionnelle des personnes assurées de moins de 25 ans
 - Introduction d'une prestation d'intégration comprenant une prestation en espèce limitée dans le temps ainsi qu'un accompagnement et des conseils individualisés
 - Evaluer à quel point les mesures médicales peuvent accompagner et soutenir la prestation d'intégration
 - Prolongation des mesures d'intégration existantes sur le marché du travail secondaire



Lignes directrices de la Réforme d'intégration adoptées par le Conseil fédéral (III)

Mesures visant à optimiser les prestations et à développer le système de l'AI

- Modifications apportées aux indemnités journalières
- Améliorations apportées dans le domaine des examens médicaux à des fins d'assurance
- Modifications du système de rente visant à optimiser l'évaluation du degré d'invalidité chez les personnes âgées
- Créer une base légale pour la fixation de prix maximaux pour les produits diététiques
- Recherche d'alternatives pour remplacer les termes «invalidité», «infirmité» / «infirmité congénitale» et «malformation» dans la LAI.



Lignes directrices de la Réforme d'intégration adoptées par le Conseil fédéral (IV)

Mesures destinées à stabiliser et assainir les finances de l'AI

- Toutes les mesures possibles devront être prises pour éviter de devoir recourir à un financement supplémentaire de l'AI
- Si cela ne devrait pas suffire, le Conseil fédéral propose d'augmenter les cotisations salariales de 0,1 à 0,2 point de pourcentage
- Fixation des intérêts de la dette de l'AI envers l'AVS



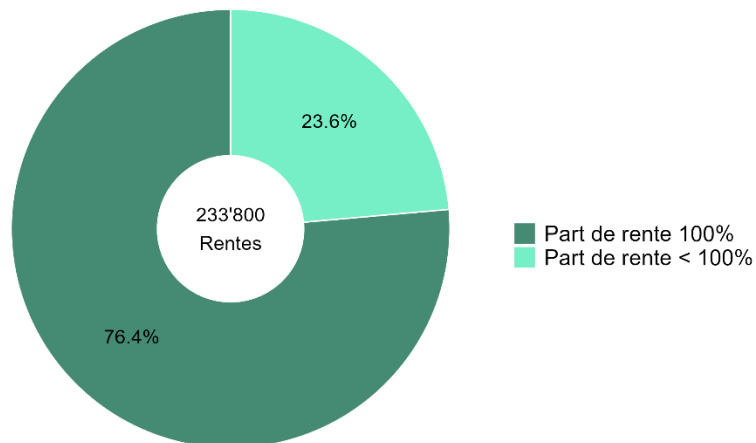
Prochaines étapes de la Réforme d'intégration

- Ouverture de la consultation : décembre 2026
- Adoption du message : décembre 2027

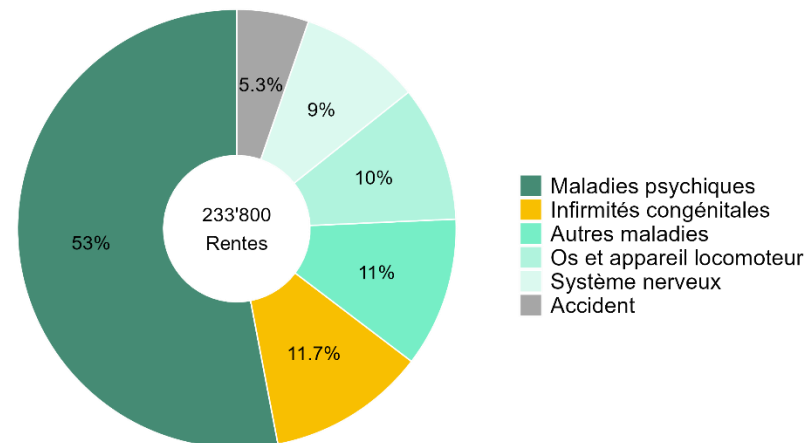


Statistiques AI 2025 – Rentes

Parts des rentes



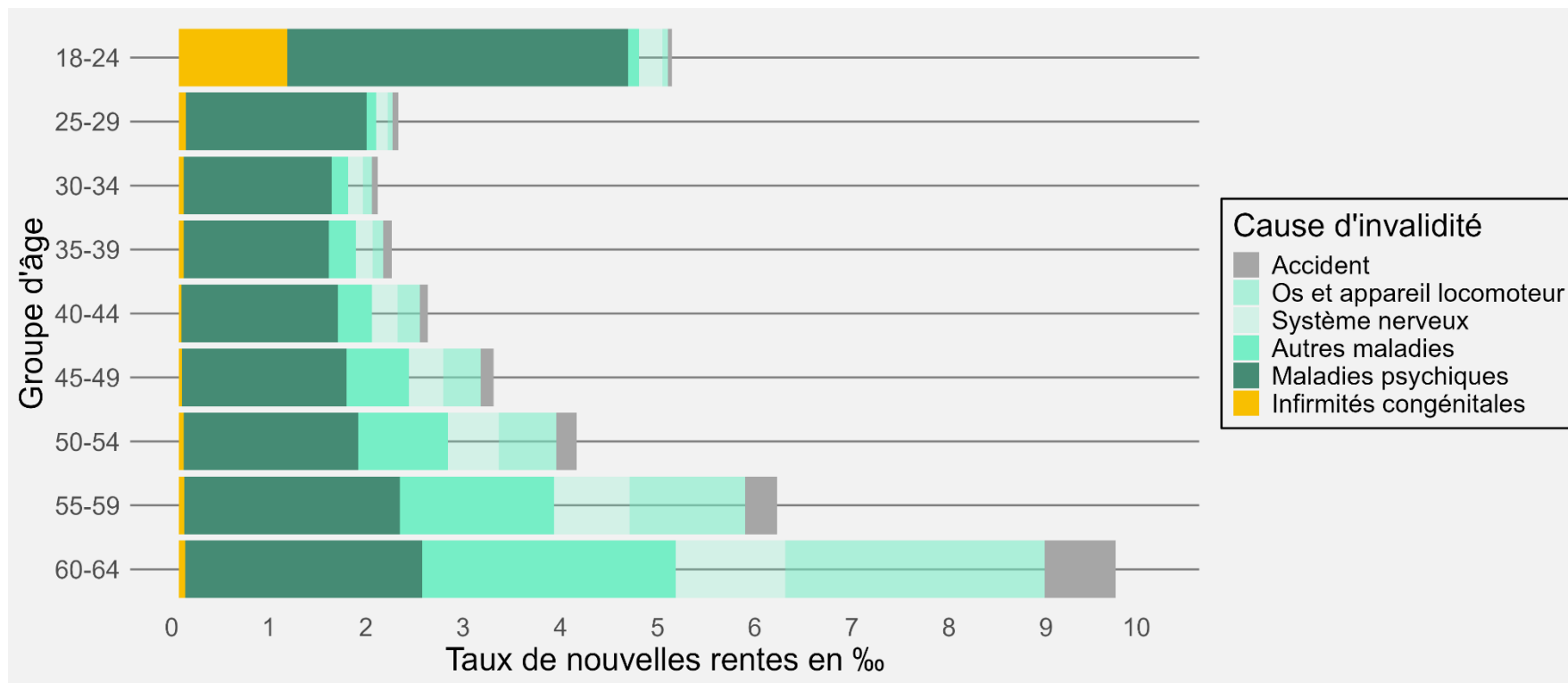
Causes d'invalidité



- 260'600 rentes au total, dont 233'800 en CH, 76% de rentes entières
- causes d'invalidité: psychique 53%, Os et appareil locomoteur, Système nerveux et autres maladies 30%
- taux de rentes de personnes âgées de moins de 40 ans: 2.7% de la population résidante (2.5% en 2024)
- taux de rentes juste avant l'âge AVS: 10%, un peu plus haut pour les hommes (mais a augmenté pour les femmes et a baissé pour les hommes)
- le taux de bénéficiaires de rente a encore augmenté pour atteindre 4.17% (4.08% en 2024)



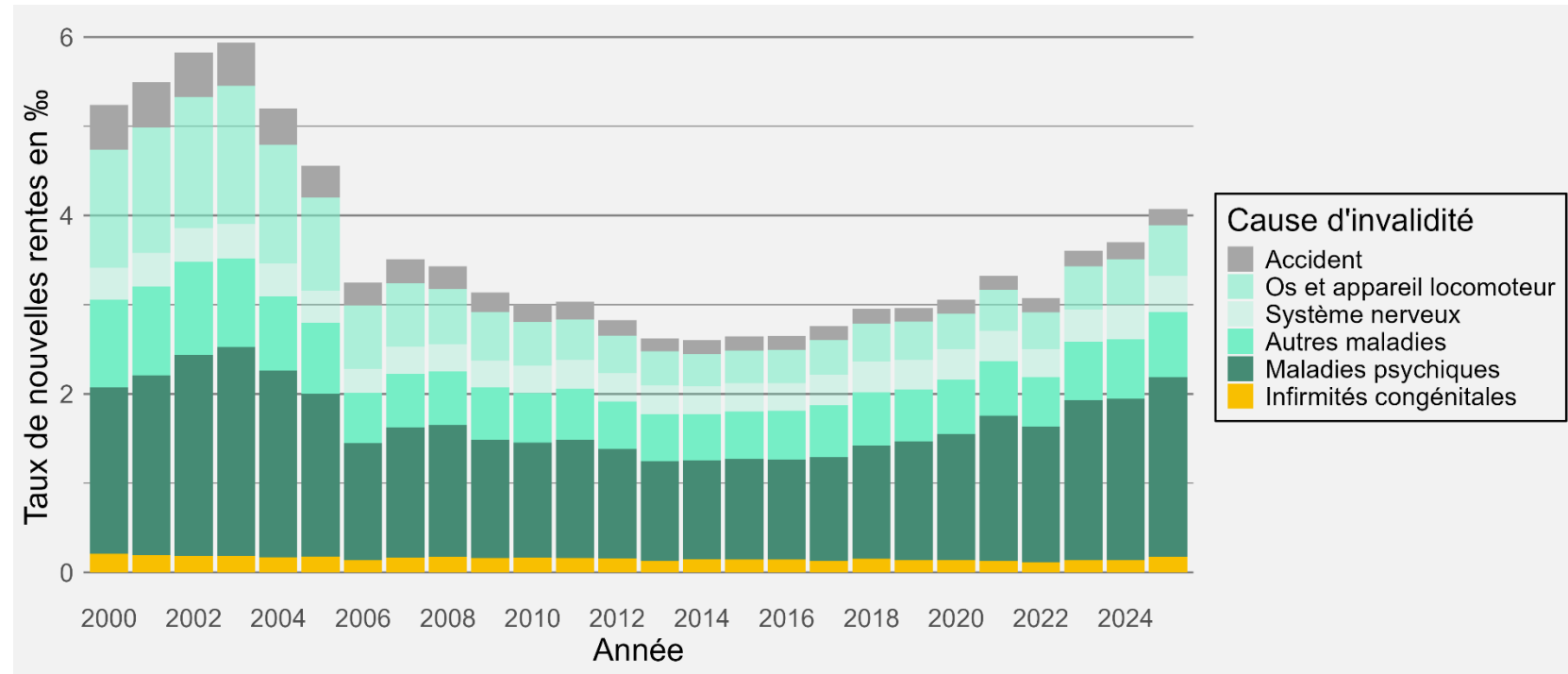
Statistiques AI 2025 – Nouvelles rentes par groupes d'âge



Taux de nouvelles rentes 2025: 4,08 ‰ (3,7 ‰ en 2024), élevé pour les personnes âgées de 18-24 ans (infirmités congénitales et maladies psychiques)



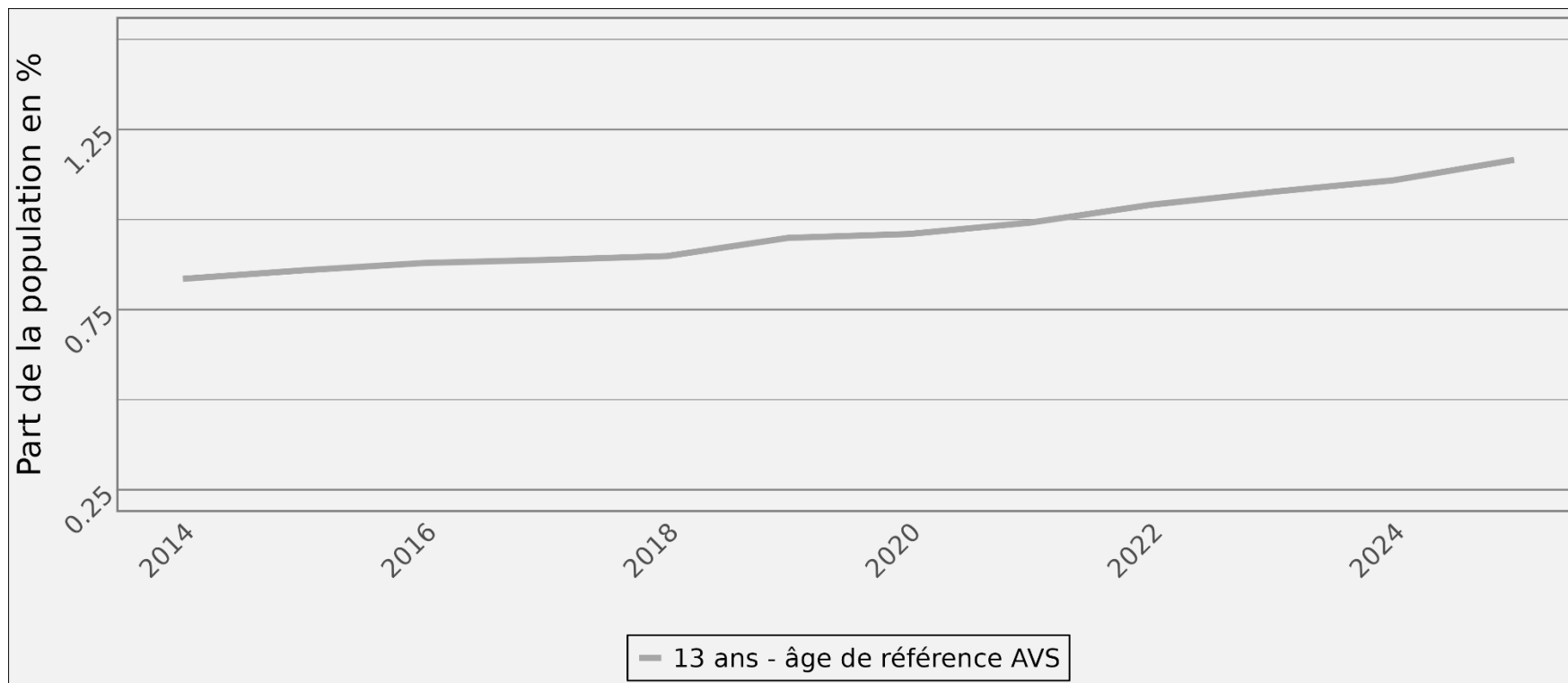
Statistiques AI 2025 – Taux de nouvelles rentes



Augmentation au fil des ans principalement due aux maladies psychiques, diminution proportionnelle de maladies des os et de l'appareil locomoteur



Statistiques AI 2025 – Nouvelles demandes



Tendance à la hausse de la population assurée depuis 2014, passant de 0,8 % à 1,15 %



Merci pour votre attention

A disposition pour répondre à vos questions

La perspective de la pratique

Thomas Pfiffner, directeur de l'office AI des Grisons et vice-président de la COAI

SKOS CSIAS COSAS

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe
Conférence suisse des institutions d'action sociale
Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale
Conferenza svizra da l'agid social

SVA Graubünden

Sozialversicherungen
Assicuranzas socialas
Assicurazioni sociali

Assemblée générale de la CSIAS
La révision de l'assurance-invalidité et ses répercussions sur l'aide sociale

Point de vue issu de la pratique de l'office AI des Grisons

Kloten, le 11 juin 2026

Votre intervenant Thomas Pfiffner

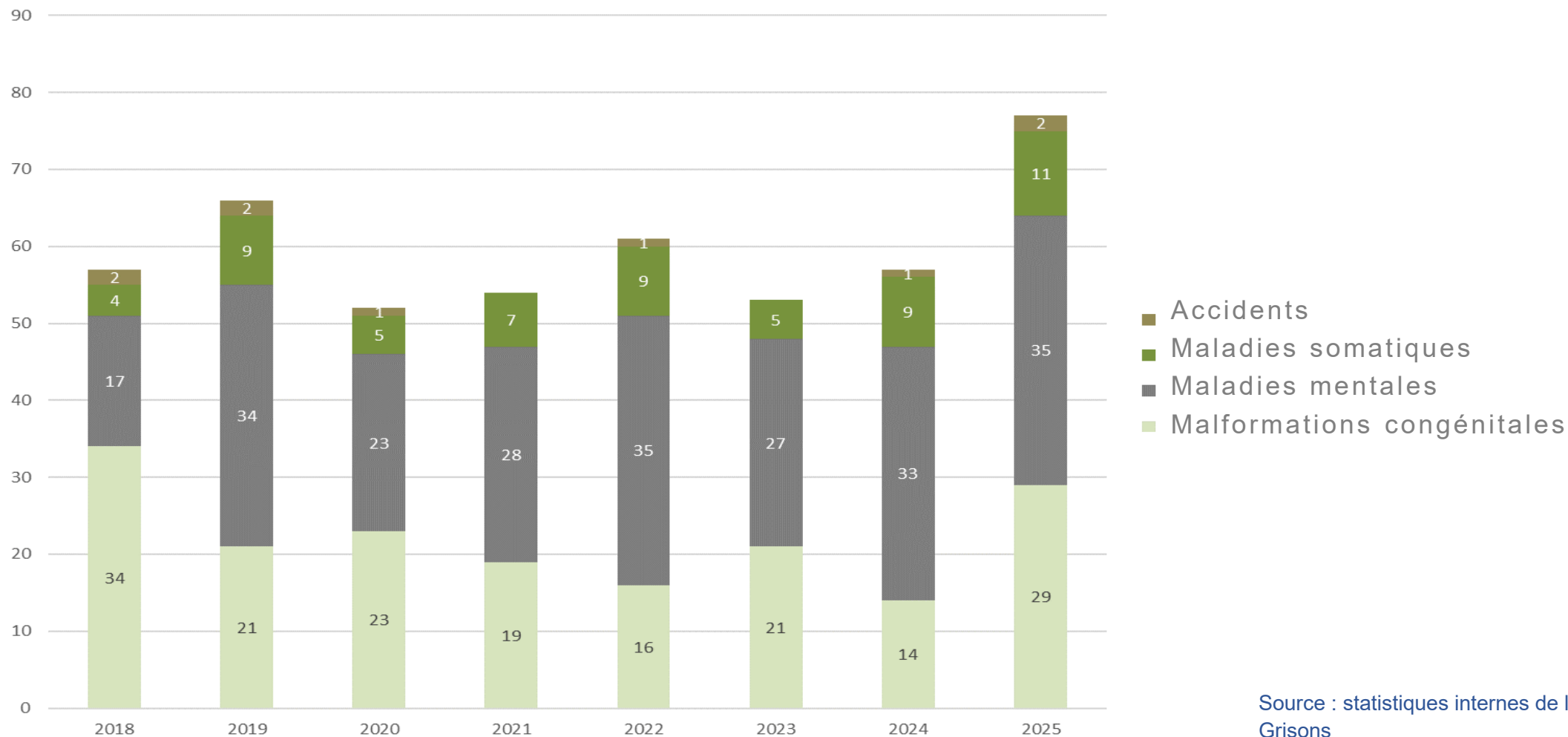
Responsable de l'office AI,
membre de la direction,
SVA des Grisons

Vice-président,
responsable du département Intégration,
Conférence des offices AI (COAI)



Évolution du nombre de nouveaux bénéficiaires de l'AI âgés de 18 à 25 ans dans les Grisons

Nombre d'octroi de rentes AI dans les Grisons pour les moins de 25 ans, selon la cause de l'invalidité



Essai d'analyse des causes sur la base des données AI

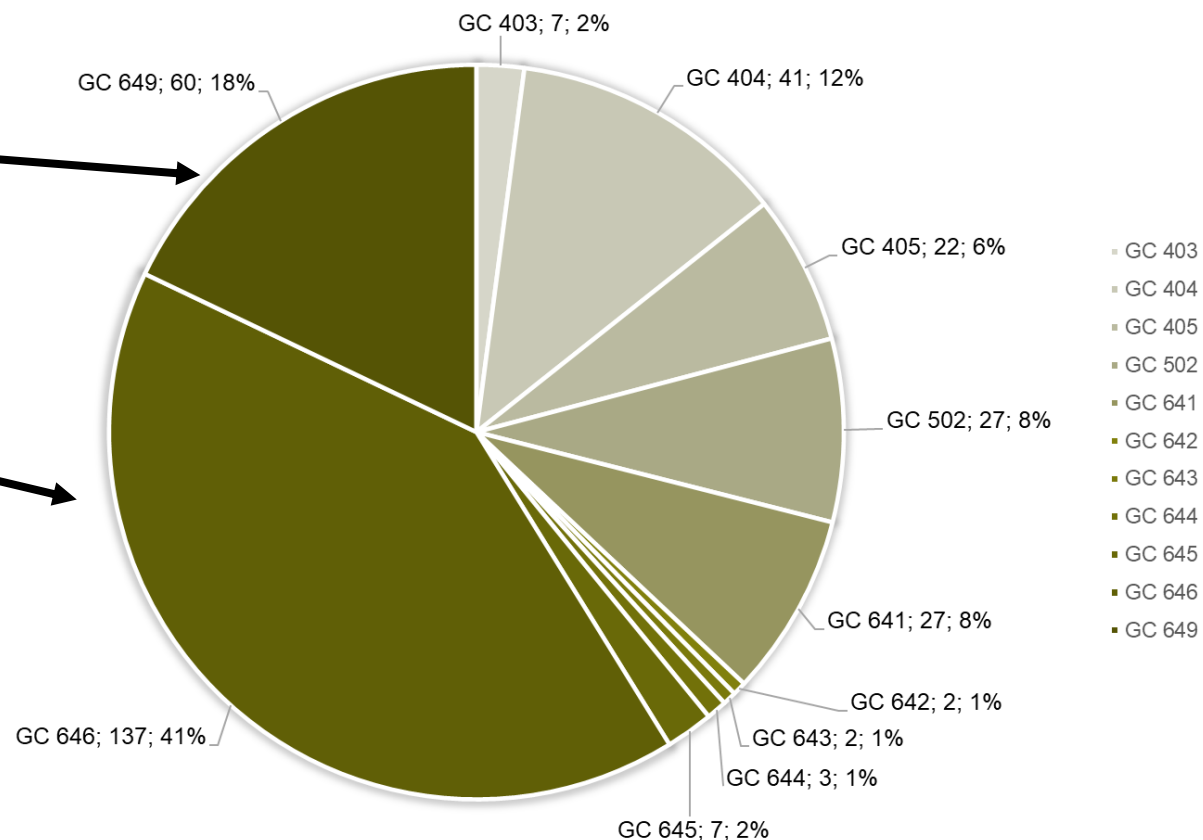
Octroi des rentes 2017–2025 (moins de 25 ans) avec codes d'invalidité relevant du domaine psychique
Nombre de décisions, ventilé selon les codes d'invalidité (malformations congénitales selon l'OIC, affections congénitales, maladies)

Code 649 :

Autres troubles mentaux et de la personnalité (y compris les troubles du développement du langage), oligophrénie (débilité, imbecillité, idiotie)

Code 646 :

Troubles psychogènes ou liés à l'environnement ; névroses ; cas Borderline (entre psychose et névrose) ; troubles psychiques simples, par exemple à caractère dépressif, hypocondriaque ou délirant ; troubles fonctionnels du système nerveux et troubles du langage qui en découlent, tels que le bégaiement ; troubles psychosomatiques, dans la mesure où ils ne sont pas codés comme des troubles physiques



Source : statistiques internes de l'office AI des Grisons

Conclusion de l'analyse des causes sur la base des données AI

Problème :

Pertinence statistique limitée du système de codes d'invalidité de l'AI (les codes 646 et 649 posent notamment problème)

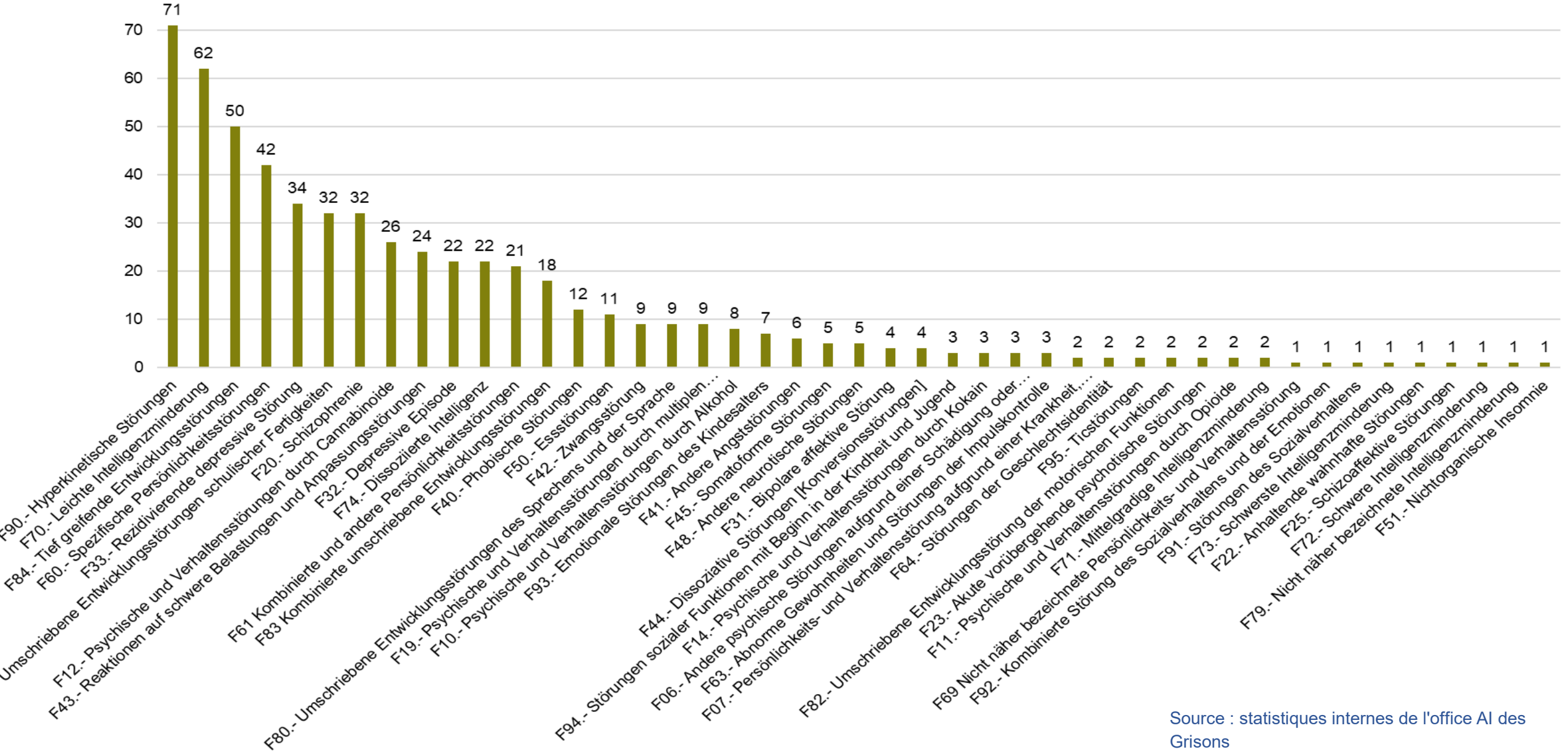
Mesure prise par l'office AI des Grisons :

Analyse du dossier de 326 assurés âgés de moins de 25 ans ayant obtenu une rente AI entre 2017 et 2025, en se basant sur les diagnostics CIM-10

Analyse du dossier CIM-10 réalisée par
l'office AI des Grisons

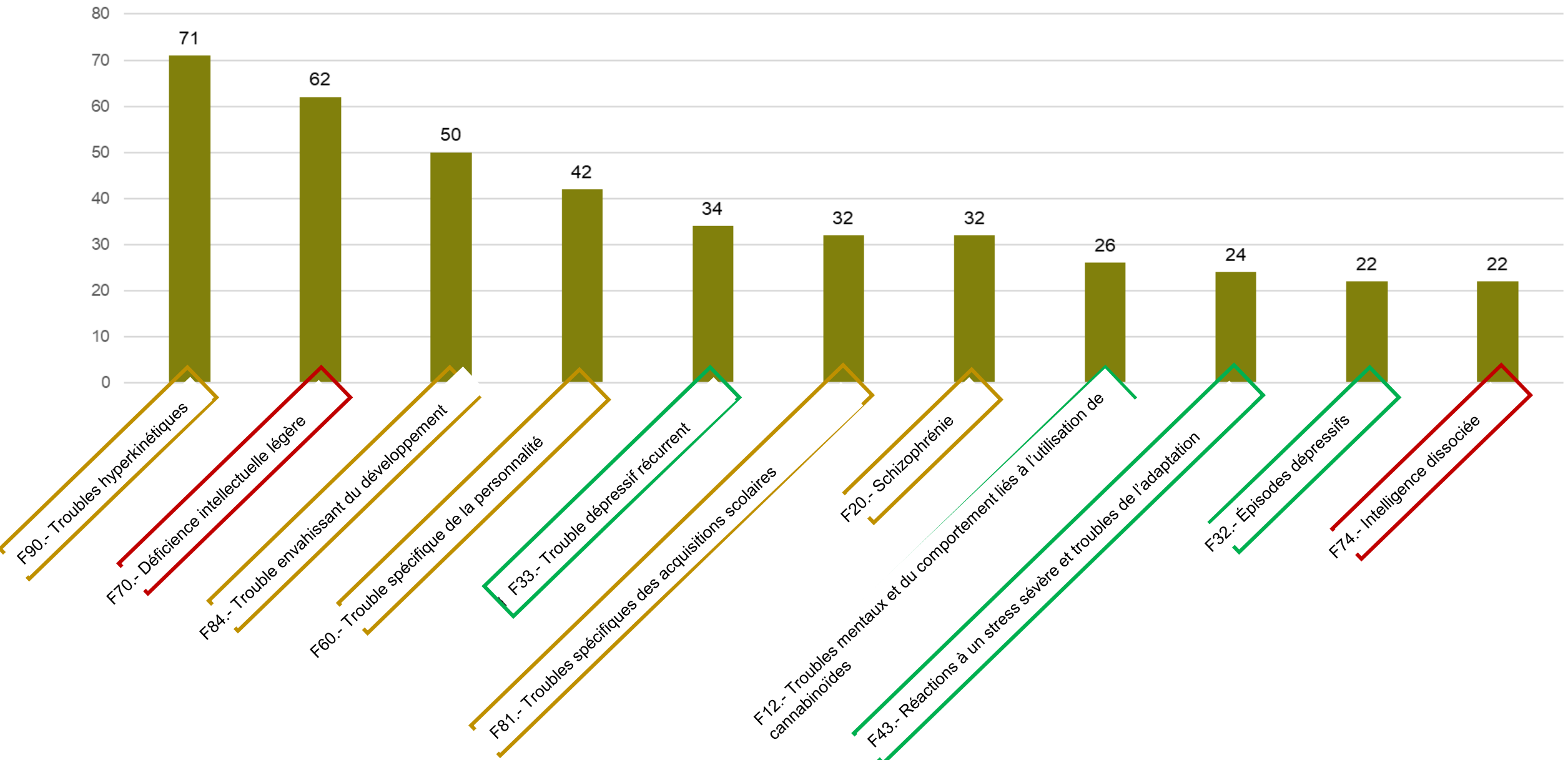
Attributions de rentes 2017–2025 (moins de 25 ans) avec codes d'invalidité relevant du domaine des troubles psychiques

Nombre de diagnostics spécifiques CIM-10 posés par catégorie CIM-10



Attributions de rentes 2017–2025 (moins de 25 ans) avec codes d'invalidité relevant du domaine des troubles psychiques

Top dix des diagnostics spécifiques CIM-10 posés par catégorie CIM-10



Conclusion de l'analyse du dossier CIM-10

Conclusion de l'analyse :

Certains jeunes assurés souffrent de troubles psychiques qui peuvent être traités (p. ex. TDAH, troubles affectifs). Des perspectives de traitement existent. La rente AI a un caractère définitif et n'offre pas de perspectives encourageantes pour ces personnes.

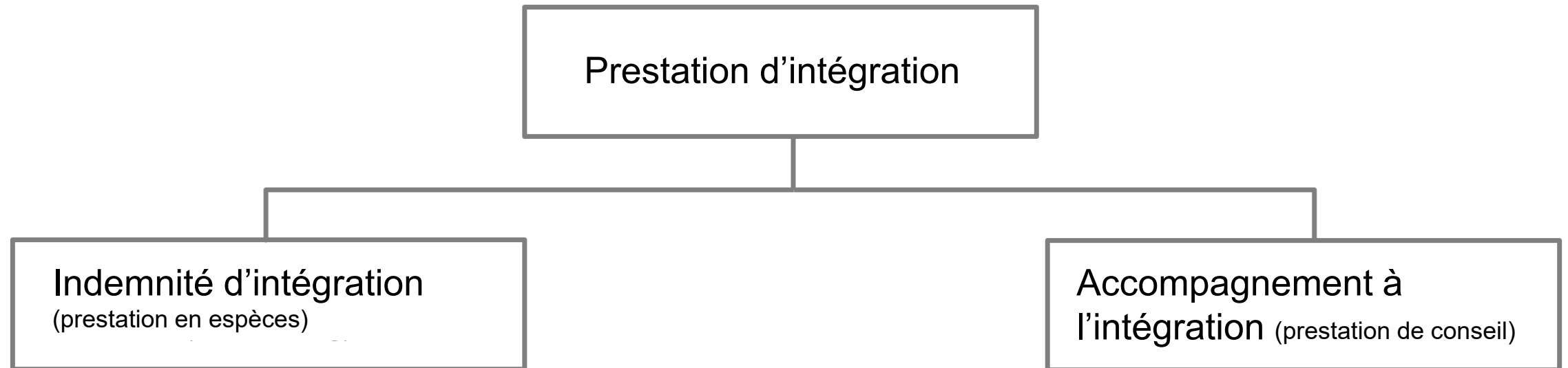
Proposition de la COAI :

Pas de rente avant 25 ans et introduction d'une nouvelle prestation à durée déterminée (prestation d'intégration). Celle-ci pourrait être assortie de conditions peu contraignantes, comme par exemple que la personne assurée suive un traitement.

*Bon nombre de jeunes
bénéficiaires d'une nouvelle rente
AI souffrent de troubles
psychiatriques qui peuvent être
traités*

Proposition de la Conférence des offices AI

Prestation d'intégration comme alternative à la rente pour les assurés âgés de 18 à 25 ans



Remarque : les termes utilisés ne sont pas encore définis de manière définitive.

*La rente n'est pas une perspective
attrayante pour les jeunes – La
nouvelle prestation d'intégration
pourrait constituer une alternative
adéquate*



Merci de votre attention

La perspective de la pratique

Claudia Hänzi, cheffe du service de l'action sociale de Berne et co-vice-présidente de la CSIAS

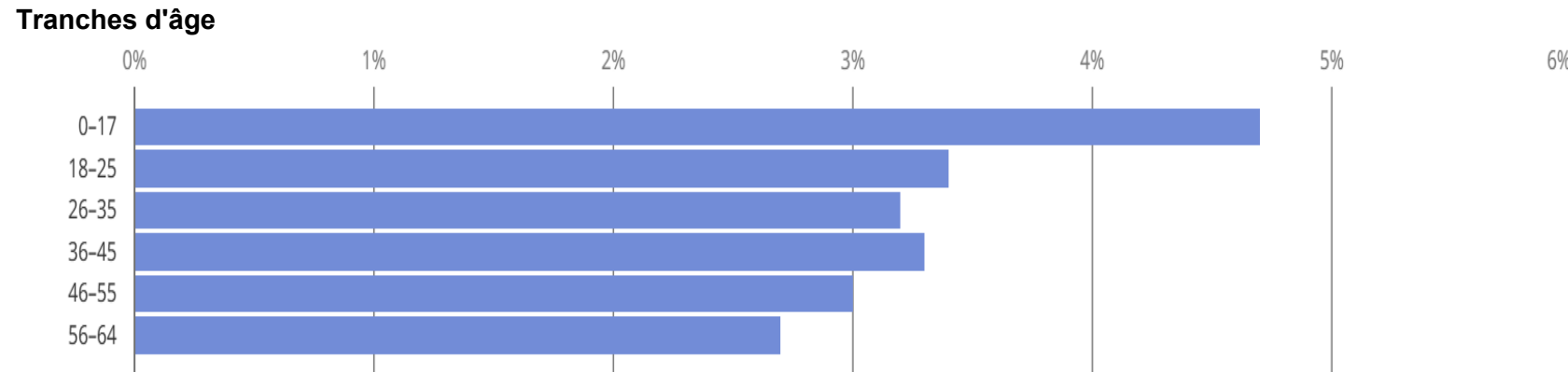


Révision de l'assurance-invalidité : le point de vue du service social de Berne

Agir avant qu'il ne soit trop tard.



Tranches d'âge à l'aide sociale (CH 2024)



Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les mineurs sont surreprésentés à l'aide sociale et affichent de loin le taux d'aide sociale le plus élevé (4,7 %) de toutes les tranches d'âge.



Les enfants et les adolescents à l'aide sociale

Que constate-t-on ?

- Selon l'OFS, 75 276 enfants et adolescents vivaient en 2024 dans des familles bénéficiant de l'aide sociale. Parmi eux, 60,8 % vivaient dans des familles monoparentales.
- Les conditions de développement de ces enfants et adolescents sont souvent compromises ; ils sont régulièrement confrontés à des carences matérielles, culturelles, sanitaires et sociales.
- L'origine influence les chances de réussite scolaire ; les jeunes qui nécessitent eux-mêmes du soutien ou dont les parents en ont besoin obtiennent moins de diplômes, ou les obtiennent plus tardivement, et à un niveau moins élevé.
- Les liens entre le statut social et la santé mentale sont avérés. Plus une personne est socialement défavorisée, plus elle a de chances d'être touchée par des troubles psychiques.



La santé mentale générale des enfants, des adolescents et des jeunes adultes (OBSAN 2025)

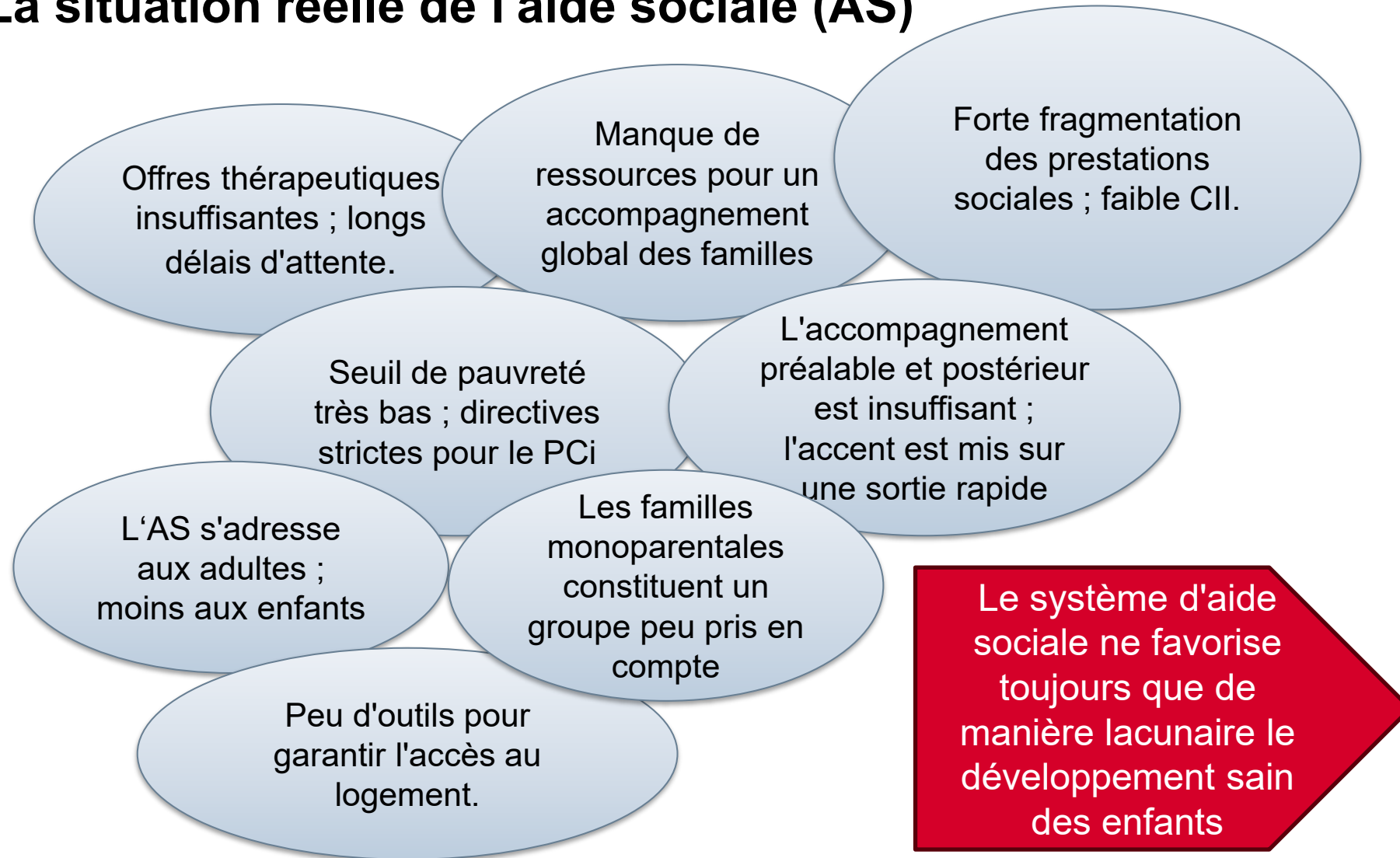
- Un tiers des hommes et un peu plus de la moitié des femmes âgés de 16 à 25 ans ont un faible sentiment de contrôle et manquent d'énergie et de vitalité.
- Environ un cinquième des 16-25 ans font état de symptômes dépressifs modérés à sévères.
- De nombreuses maladies psychiques apparaissent dès l'enfance et, surtout si elles ne sont pas traitées, ont des conséquences à long terme.
- Des études internationales montrent que le climat familial et les expériences vécues pendant l'enfance jouent un rôle très important dans le développement à long terme de la santé mentale des enfants.



Ce que nous aimerions faire

- Donner aux parents les moyens d'agir et leur apporter un soutien suffisant afin de créer un environnement favorable aux enfants.
- Renforcer le dépistage précoce et l'intervention précoce ; disposer de capacités suffisantes pour la prise en charge thérapeutique des enfants et des adolescents.
- Mettre en place une approche coordonnée et interinstitutionnelle, et assurer une collaboration étroite avec toutes les organisations et parties prenantes.
- Privilégier la formation avant l'emploi ; permettre une intégration professionnelle durable ; promouvoir davantage l'intégration sociale.
- Assurer un suivi ; ne pas laisser les familles et les jeunes seuls après une sortie de prise en charge.

La situation réelle de l'aide sociale (AS)





Des opportunités que nous devrions saisir

- On manque de données épidémiologiques transversales et longitudinales fiables sur les maladies mentales chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Nous en savons donc peu sur les causes qui expliqueraient pourquoi la santé mentale des jeunes aurait changé. Il n'est donc pas possible de prendre des mesures ciblées pour y remédier. C'est pourquoi nous devrions nous atteler rapidement et de manière interinstitutionnelle à la collecte de données et à la réalisation d'études scientifiques.
- Une fois ces liens mieux élucidés, nous disposerons des bases nécessaires à une stratégie globale de lutte contre la pauvreté, capable d'avoir un impact sur l'ensemble des segments de la sécurité sociale.



Et la révision de l'AI ?

- Il faut saluer cette approche qui consiste à ne pas abandonner les jeunes et à vouloir renforcer leurs ressources.
- Pour que l'intégration soit couronnée de succès, des interventions précoces sont toutefois nécessaires. La collaboration entre l'AI et d'autres systèmes, notamment l'aide sociale et les écoles, est déterminante pour atteindre les objectifs fixés.
- Les autorités d'exécution et les personnes concernées elles-mêmes doivent disposer de ressources (financières) suffisantes pour que l'intégration souhaitée aboutisse.
- La révision de l'AI à venir ne doit pas conduire à un transfert des jeunes de l'AI à l'aide sociale. Cela déstabiliserait encore davantage leur situation et risquerait d'aggraver leurs problèmes psychiques.



Merci de votre attention !



Table ronde

Niklas Baer, directeur de WorkMed

Claudia Hänzi, cheffe du service de l'action sociale de Berne et co-vice-présidente de la CSIAS

Thomas Pfiffner, directeur de l'office AI des Grisons et vice-président de la COAI

Florian Steinbacher, vice-directeur de l'OFAS, responsable du domaine

« Assurance-invalidité »

Modération : Markus Kaufmann, Secrétaire général de la CSIAS

Conclusion

Christoph Eymann

Président de la CSIAS

SKOS CSIAS COSAS

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe

Conférence suisse des institutions d'action sociale

Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale

Conferenza svizra da l'agid social

12h45

Repas de midi

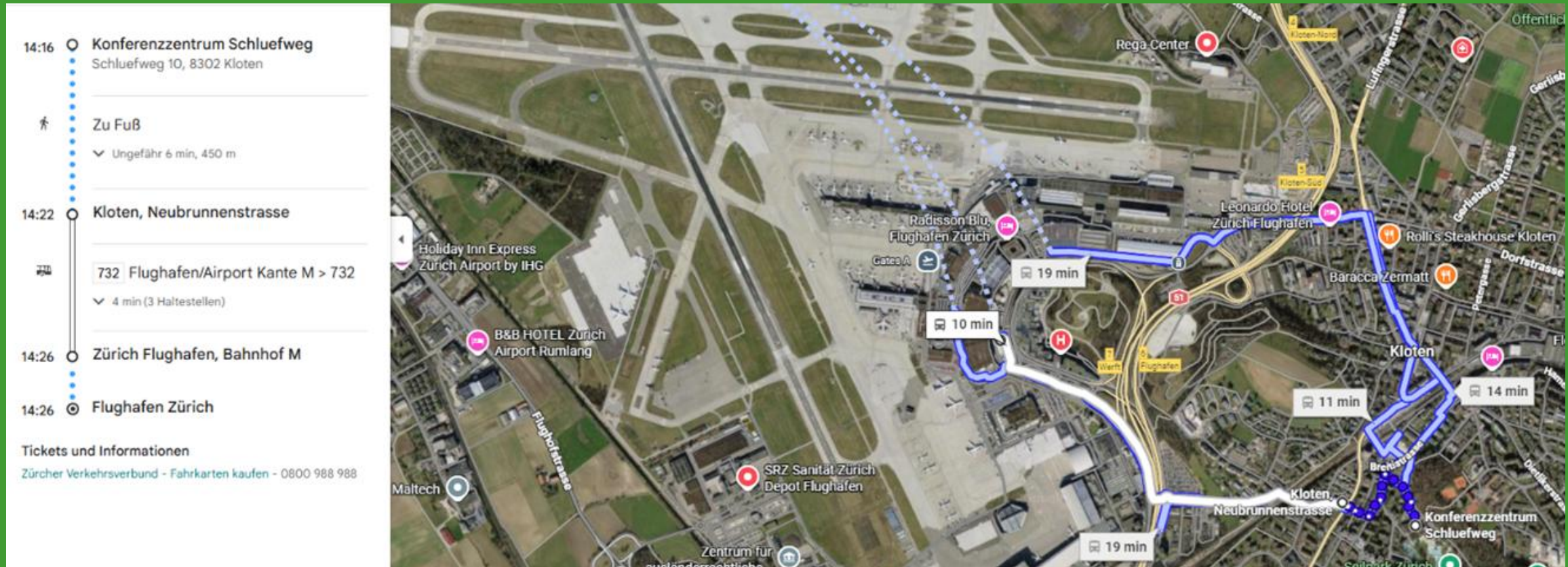
14h30

**Visite guidée de l'aéroport : rendez-vous gare M, aéroport de Zurich
(arrivée du bus 732)**

Merci de bien vouloir nous retourner votre badge nominatif

SKOS CSIAS COSAS

Schweizerische Konferenz für Sozialhilfe
Conférence suisse des institutions d'action sociale
Conferenza svizzera delle istituzioni dell'azione sociale
Conferenza svizra da l'agid social



Save the date:

SKOS Forum «KI als Hilfsmittel
für Sozialdienste»:

8 septembre 2026, Berne

Weiterbildung «KI im Kontext
öffentlicher Sozialhilfe»:

12 et 14 janvier 2027, Berne

Journée de Bienne 2027 :

18 mars 2027, Bienne

Assemblée générale 2027 :

10 juin 2027, Delémont (JU)